

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de Haute-Normandie

Rouen, le 25 Octobre 2011

Service Énergie, Climat, Logement et Aménagement Durable
Bureau Logement, Construction, Aménagement

CLUB SISAL du jeudi 13 Octobre 2011

Liste des participants:

Delphine DORE	CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe
Sabine LAURANT	CC Caux Vallée de Seine
Karen LIGONESCHE	CA Seine Eure
Sylvie CHAPELIN	CA Evreux
Hélène BOULARD	DDTM 76 (CFA Galionweb)
Laurent VERE	DDTM 76
Yannick PACHE	DDTM 27
Guillaume CHRETIEN	DREAL Haute-Normandie
Laurence VERNA	DREAL Haute-Normandie

absents / excusés:

Elise CARDONA-GIL	CA Dieppe Maritime
Bertrand BUTTET	CG de l'Eure
Vanessa TRUCHON	CA Havraise
Sandrine PICQ	CA Evreux
Ludivine VIGNEUX	CC Caux Vallée de Seine
Catherine BRIERRE	DDTM 27
Anne TER-DELHOMMEZ	DDTM 27
Marie-Claude DOUDET	DDTM 76

contexte et objet de la réunion:

L'ensemble des 7 délégataires des aides à la pierre ont été formés à l'application SISAL entre octobre 2009 et septembre 2011.

Cette réunion des utilisateurs de SISAL est l'occasion de faire le point sur les pratiques de chacun et de transmettre les informations relatives à l'évolution de ce système d'information qui est fortement impacté par les changements contextuels et réglementaires du financement du logement mais également de bien rappeler l'articulation des deux applications Galion et Sisal.

Ceci est d'autant plus important que les délégataires du territoire haut-normand n'instruisent pas les demandes d'aides.

Par ailleurs, deux utilisateurs BO Webi en DDTM 76 (dont un instructeur financement) ont quitté ce service (2 licences sont donc à redéployer dans ce service) ce qui explique la présence de personnes non initiées à l'application à qui il convient de donner une vision d'ensemble.

Déroulement de la matinée:

- **Présentation de l'ordre du jour et tour de table introductif**

- **Présentation de la convention d'utilisation des données de l'infocentre SISAL**

Un modèle de convention à annexer aux conventions de délégation des aides à la pierre a été distribué. Elle formalise les droits et obligations de la DGALN et du délégataire concernant l'utilisation des données SISAL avec notamment:

- ✓ le consentement de l'utilisateur aux termes de la convention d'utilisations de SISAL est considéré comme acquis dès signature de la convention de délégation des aides à la pierre sur sa durée.
- ✓ la diffusion des données est limitée au périmètre correspondant au territoire de compétence
- ✓ la nécessité de réorienter les demandes de comparaison entre territoire aux DDTM / DREAL / DGALN
- ✓ l'obligation de mentionner la source « infocentre SISAL » et la date de validité des données
- ✓ la responsabilité du ministère
- ✓ la responsabilité de l'utilisateur

L'envoi du présent compte-rendu vaut information des utilisateurs

- **Présentation des évolutions récentes de SISAL**

- ✓ passage à Business Object version III qui s'accompagne de changements dans l'ergonomie: nouvelle page d'accueil paramétrable, menus contextuels sur les dossiers et les documents, espace personnel « mon infoview » paramétrable pour visualiser directement une sélection de requêtes.
- ✓ Catalogue et (re)organisation des données disponibles: apparition des classes « objectifs », « coût d'opération », « paiement » et « permis de construire »

- **Articulation GalionWeb/SISAL**

De la bonne saisie des informations des opérations dans l'application GalionWeb, découle la fiabilité des données extraites puis analysées dans SISAL. Ainsi, certaines données font-elles l'objet d'une attention toute particulière parce qu'elles ouvrent entre autres de nouvelles perspectives d'enrichissement du système d'information (n° de PC), mais pas uniquement. (saisie des paiements)...

- ✓ les enjeux du **suivi des paiements:**

Rappel du contexte (3ème contrôle régional de la DRFIP par le biais d'une évaluation des circuits et procédures + contrôle de la Cour des Comptes).

Ces contrôles pourraient s'étendre dans un deuxième temps aux collectivités délégataires sur leurs paiements aux organismes.

Les services instructeurs ont effectué un important travail de rattrapage sur la saisie des paiements des exercices antérieurs, mais sont tributaires, pour un suivi à jour, des délégataires qui leur fournissent les informations (dates de mandatement). Ces données permettent:

- de calculer annuellement es sommes dues aux délégataires
- de suivre l'avancement des opérations
- de savoir qu'une opération est soldée et livrée
- de préparer les ajustements de CP en fin de convention

- ✓ les enjeux du **suivi des PC:**

rappel du contexte: le n° de PC est une donnée obligatoire (à saisir lors du versement du 1er acompte depuis qu'il n'est plus exigible lors de la délivrance de la décision d'agrément et de subvention)

Environ 300 n° de PC furent collectés à l'occasion de l'étude sur le « suivi des mises en service » réalisée en 2008 puis actualisée en 2009 et intégrés dans la base de données par la DGALN. Les services instructeurs en ont saisi environ 200 autres.

Le n° de PC contribuera à une meilleur suivi des opérations (délai de livraison)

- il permettra de faire le lien avec l'application SITADEL dans laquelle sont gérés les autorisations d'urbanisme et donnera accès aux DOC et DAACT
- sous réserve d'expertise de la donnée, le calcul de densité d'opération pourrait être à terme envisagé (puis mis en perspective avec les SCOT et PLH)

✓ les enjeux du **suivi du conventionnement APL:**

rappel du contexte: un marché de numérisation des conventions APL est en cours et l'application de suivi ces conventions « EcoloWeb » devrait être prochainement déployée nationalement.

Substitution du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS) à l'Enquête sur le Parc locatif Social (EPLS) dont le n° de convention sera une composante de l'identifiant principal.

La saisie du n° de convention dans galion permettra:

- de faire le lien avec RPLS
- de recueillir des données sur l'exploitation des opérations financées (évolution des loyers, vacance des logements, taux de rotation des locataires, vente...)

➤ **Les développements en cours de SISAL**

- ✓ intégration dans SISAL des données issues des FAT et DF de clôture saisies dans Galion (prévu pour fin 2011)
- ✓ lien SISAL / Sitadel par le biais du N° de PC (prévu pour fin 2011)
- ✓ lien SISAL / RPLS par le biais du n° de convention APL (courant 2012)
- ✓ intégration des données ANRU dans SISAL: informations relatives à la production de LLS
- ✓ intégration des données relatives aux programmes de la Foncière Logement: logements bénéficiant d'agrément PLS directement attribués par la DGALN hors galion
- ✓ interface SISAL / SUDOCUH: intégration des données relatives aux PLH

➤ **Les développements d'autres applications du système d'information**

En complément des outils existant Galion et SISAL, d'autres applications et interfaces sont en préparation afin de disposer de l'information la plus complète sur la vie d'une opération, dès sa phase amont avec des informations prévisionnelles jusqu'à la phase finale qui correspond à la mise en service des logements mais aussi également pour lier les opérations physiques (gérées dans Galion) avec les opérations comptable (gérés par l'application nationale CHORUS).

✓ Le projet de **portail de programmation des aides**

Le dispositif de pré-programmation des aides à la pierre est un télé-service (portail internet) qui permettra d'offrir la possibilité **aux maîtres d'ouvrage** de soumettre et de suivre leurs demandes de subvention sur des opérations de logements sociaux. La procédure d'instruction, s'appuyant toujours sur le dossier papier, sera menée de manière classique lorsque la décision de programmer l'opération aura été prise.

Les maîtres d'ouvrage auront accès à une information actualisée de l'état d'avancement de leurs demandes.

Pour les services instructeurs ou responsables de la programmation, le dispositif permettra de collecter et d'instruire les demandes de subvention directement depuis GALION ou depuis une application propre d'un service délégataire. Ces nouvelles données seront exportées vers l'info-centre SISAL pour permettre la réalisation d'analyses sur les territoires des besoins de financement. Ce complément d'information renforcera le suivi de ces opérations dans SISAL.

Ainsi, pour les partenaires présents au sein du comité de pilotage, ce projet vise aussi à disposer d'une information consolidée sur le stock des opérations en attente de financement au niveau national

directement accessible dans SISAL et à compléter par la même occasion les indicateurs sur le suivi opérationnel.

Mise en production prévue en début 2012.

- ✓ interface GalionWeb / CHORUS (services de l'Etat seulement)

Un projet de mise en place d'une interface entre GALION et CHORUS (dans le cadre de la bascule du programme 135 sur Chorus) pour les engagements sur opérations LLS et GDV concernant l'Etat est planifié courant du premier semestre 2011.

Ce projet permettra de lier les opérations métiers dans GALION avec les opérations comptables dans CHORUS et pour les services instructeurs d'utiliser GALION pour transmettre les informations vers chorus sans utiliser le formulaire.

Ces évolutions concernent les nouvelles opérations mais pas les opérations existantes avant l'interface.

La reprise des opérations « actives » dans CHORUS est l'occasion de créer une relation entre les opérations GALION et les opérations de reprise dans CHORUS. En effet, un champ libre dans CHORUS permettra la saisie du numéro d'opération GALION pour croisement ultérieurs.

Déploiement prévu au 1er trimestre 2012

➤ **Ateliers pratiques pour illustrer les évolutions de SISAL**

- ✓ utilisation et personnalisation d'une requête existantes
- ✓ affichage des paiements des opérations (saisis dans Galion)
- ✓ affichage des permis de construire (saisis dans galion)
- ✓ personnalisation de l'infoview

Un dossier a été remis aux participants présents et sera envoyé en même temps que le présent compte rendu aux personnes n'ayant pas pu se rendre disponibles. Il contient:

- le support de présentation de la réunion
- un exemplaire du modèle de convention d'utilisation des données de l'infocentre SISAL (à annexer à la convention de délégation pour les délégataires des aides à la pierre)
- les fiches détaillant les étapes illustrées par des copies d'écran des 4 ateliers pratiques proposés